



APPEL A CANDIDATURE
UN ANIMATEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (H/F)
CATÉGORIE A

Finalités

Sous l'autorité du DGS, rattaché à la direction culturelle, vous êtes responsable du service Pays d'Art et d'Histoire. Vous mettez en œuvre les objectifs de la convention Pays d'Art et d'Histoire, en collaboration et en transversalité avec l'ensemble des structures culturelles et services du territoire,

Missions principales

Vous développez une démarche de co-construction de projet autour du patrimoine et de l'architecture avec les habitants et les services du territoire.

- Vous améliorez les outils existants de valorisation du patrimoine : programmation d'exposition autour du patrimoine de l'architecture et du paysage, et mises en valeur des bâtiments patrimoniaux par des actions novatrices éditions de documents de diffusion de formation et de communication, développement d'outils numériques, coordination de la mise en place d'une signalétique patrimoniale sur la commune pour habitants et touristes : coordination des journées du patrimoine, de colloques et rencontres autour du territoire et du patrimoine, en réseau avec les différents partenaires institutionnels
- Vous supervisez la politique d'étude et d'entretien du patrimoine (planification, restauration...) en coordination avec les services techniques et les autres collectivités territoriales
- Vous assurez la gestion administrative et financière du service Pays d'Art et d'Histoire en liaison avec le service administratif et financier de la direction culturelle.
- Vous définirez en étroite collaboration avec les villes du territoire et les partenaires, les actions prioritaires pour la mise en œuvre du label, notamment la mise en place d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Vous assurerez le suivi de leur réalisation.
- Vous veillerez à la qualification des personnels (guides, conférenciers, médiateurs...) et à la qualité des visites et des animations proposées
- Vous interviendrez lors de formations sur les richesses patrimoniales du territoire dispensées à des enseignants, des professionnels du tourisme, des agents de la collectivité

D'une manière globale, vous êtes amené(e) à :

- Initier ou effectuer des travaux de recherche, de communication
- Participer à des groupes de travail (comité de pilotage, réunions de directions...) ainsi qu'à des réunions avec les partenaires institutionnels
- Assurer la promotion du label Pays d'Art et d'Histoire

Compétences et qualités requises,

- Vous avez une bonne connaissance du fonctionnement des collectivités locales, des politiques

- publiques, acteurs, réseaux liés à la culture et au patrimoine.
- Vous appréhendez les enjeux culturels, sociaux, économiques et touristiques de la valorisation du patrimoine pour un territoire
 - Vous disposez d'une vision stratégique, d'une capacité à impulser et piloter des projets d'envergure.
 - Vous disposez de fortes compétences relationnelles : capacité à travailler avec les élus, à développer des réseaux, à fédérer les équipes autour de projets communs, à travailler de façon transversale.

Conditions de candidature

- A. Soit être titulaire d'un diplôme national ou reconnu ou visé par l'Etat sanctionnant une formation d'une durée totale au moins égale à trois années d'études supérieures après le baccalauréat dans le domaine de l'histoire, l'histoire de l'art, l'architecture ou la médiation Culturelle;
- B. Soit être titulaire du grade d'attaché territorial de conservation du patrimoine ou être conservateur du patrimoine;
- C. Soit avoir été reçu au Concours d'animateur de l'architecture et du patrimoine d'une Ville ou d'un Pays d'art et d'histoire,

Une présélection permettra d'établir la liste des candidats autorisés à concourir. Celle-ci aura lieu à partir des dossiers de candidature. Les candidats seront jugés sur leur expérience et leur motivation. Les candidats retenus recevront le règlement du recrutement et seront soumis à deux épreuves d'admissibilité,

Conditions d'emploi

35h hebdomadaires avec disponibilité en week-end et soirées selon les projets. Rémunération statutaire + régime indemnitaire + comité d'action sociale et culturelle. CNRACL.

Les candidats titulaires du grade d'attaché territorial de conservation du patrimoine ou conservateur du patrimoine et les candidats reçus au concours d'animateur de l'architecture et du patrimoine d'une Ville ou d'un Pays d'art et d'histoire, seront dispensés de l'épreuve écrite mais seront tout de même soumis à l'obligation de dépôt du dossier méthodologique conformément au règlement diffusé sur le site de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, C.V. et justificatifs des diplômes), avant le 5 janvier 2017 (délai de rigueur) à Monsieur le Président - CAESE - 76 rue Saint Jacques - 91150 ETAMPES sous enveloppe présentant la mention suivante : « **confidentiel – concours animateur de l'architecture et du patrimoine** », suivie de l'adresse de la CAESE.